

## Prendre le ZAN du bon côté ! Des exemples concrets pour ménager nos territoires

<b>Date</b>	<b>VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023</b>
<b>Lieu</b>	Mairie de Sauveterre-de-Béarn Place Royale <b>64 390 SAUVETERRE-DE-BÉARN</b>
<b>Coût</b>	Gratuit
<b>Intervenants</b>	– Aurélien BOUJOT, responsable du service Habitat-Construction DDTM 64 – Renaud BARRÈS, directeur du C.A.U.E 64  ...et les témoignages de : Gérard BURS, maire de Osse-en-Aspe Rémi POTTIER, architecte du patrimoine Jean-Paul CASAUBON, président de la Com. Com Vallée d'Ossau Grégory POLES, 6B architecture Jean-Yves-PUYO, architecte-urbaniste Pascal IRIBARNE, maire de Saint-Michel
<b>Partenaires</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques – <b>DDTM 64</b>
<b>Publics concernés</b>	Élus des Pyrénées-Atlantiques
<b>Objet</b>	L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. L'objectif de « zéro artificialisation net » (ZAN) à horizon 2050, portée par la Loi Climat et Résilience, a pour but de protéger ces espaces naturels et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain en réduisant efficacement l'artificialisation des sols.  Ce séminaire illustrera, par le biais d'exemples concrets présentés par les porteurs de projet et concepteurs, des solutions qualitatives pour atteindre les objectifs du ZAN. Par des projets de réhabilitation ou de densification mesurées en centre-bourg, il s'agit d'encourager des démarches moins consommatrices d'espace et renforçant l'attractivité des villes et villages.  L'engagement des élus, des décideurs, des professionnels de l'aménagement est primordial et déterminant pour un développement soutenable en milieu rural.

→ **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques**  
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ▪ 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne ▪ 05 59 84 53 66 ▪ [contact@caue64.fr](mailto:contact@caue64.fr)  
[www.caue64.fr](http://www.caue64.fr) ▪  ▪  ▪ **Express'AUE 64, la lettre d'information**

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis 2011

 **Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap**  
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre inscription.

## Prendre le ZAN du bon côté ! Des exemples concrets pour ménager nos territoires

**VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**

8h45

Accueil des participants - Mot de Monsieur le maire, **Jean LABOUR**

**Les enjeux de la sobriété foncière**  
par **Renaud BARRÈS**, directeur du C.A.U.E 64

**Pourquoi le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ?**  
par **Aurélien BOUJOT**, responsable du service Habitat-Construction DDTM 64

Témoignages et expériences :

- **La maison de Clermont à Osse-en-Aspe (64)**  
*Réhabilitation d'une ancienne ferme en 3 logements en centre bourg rural*  
**Gérard BURS**, maire d'Osse-en-Aspe et **Rémi POTTIER**, architecte du patrimoine
- **Le Pôle Laprade à Arudy (64)**  
*Réhabilitation d'une ancienne usine automobile en hôtel d'entreprises et coworking*  
**Jean-Paul CASaubon**, président de la CCVO et **Grégory POLES**, 6B architecture
- **L'Eco-village de Sainte-Croix (81)**  
*Densification du centre bourg*  
**Jean-Yves PUYO**, architecte-urbaniste
- **Le lotissement « Gaineko Karika » à Saint-Michel (64)**  
*Extension mesurée du centre bourg*  
**Pascal IRIBARNE**, maire de Saint-Michel

Échanges et conclusion

12h00

Buffet du terroir

13h00

Clôture

inscription

**17 NOVEMBRE 2023**

## Prendre le ZAN du bon côté ! Des exemples concrets pour ménager nos territoires

Nom - Prénom ..... Organisme .....  
Fonction ..... Courriel .....

- sera présent(e) au buffet  
 ne sera pas présent(e) au buffet

A retourner avant le **8 novembre 2023** au C.A.U.E 64  
Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin